

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

**Communauté de communes P****EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DELIBERATION  
CC\_2023\_271**

L'an deux mille vingt trois, le dix huit décembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de Monsieur Prénom NOM, Titre pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 11 décembre 2023, conformément à la loi.

**OBJET :****AFFAIRES GENERALES ET  
NUMERIQUES****AFFAIRES GENERALES**

*Modification de la  
composition des  
commissions  
thématiques pour la  
commune de SAMEON*

**Présents :**

Luc FOUTRY, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Cathy POIDEVIN, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Valérie NEIRYNCK, Nathalie DEBIEVE, Guillaume FLUET, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

**Ont donné pouvoir :**

Marie CIETERS, procuration à Michel DUPONT  
Arnaud HOTTIN, procuration à Bernard CHOCRAUX  
Anne WAUQUIER, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE  
Isabelle LEMOINE, procuration à Bernadette SION  
François-Hubert DESCAMPS, procuration à Ludovic ROHART  
Carine GAU, procuration à Michel PIQUET  
Frédéric SZYMCZAK, procuration à Gilda GRIVON  
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY  
Luc MONNET, procuration à Joëlle DUPRIEZ

**Absents excusés :**

Vinciane FABER, Sylvain PEREZ, Coralie SEILLIER, Didier WIBAUX, Michel MAILLARD, Alain DUCHESNE

**Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK**

Titulaires et suppléants  
présents : 37  
Procurations : 9

**Nombre de votants : 46**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 18 décembre 2023**

**Délibération CC\_2023\_271**

## **AFFAIRES GENERALES ET NUMERIQUES**

### **AFFAIRES GENERALES**

#### ***Modification de la composition des commissions thématiques pour la commune de SAMEON***

**Le Conseil Communautaire,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement intérieur,

Vu la délibération CC\_2020\_136 du Conseil communautaire en date du 20 septembre 2020 relative à la création des commissions thématiques,

Considérant la création de six commissions thématiques :

- Commission 1 - Mobilité - Aménagement - Autorisation du droit des sols (ADS)
- Commission 2 - Développement économique - Alimentation
- Commission 3 - Famille
- Commission 4 - Finances - Ressources humaines - Mutualisation - Voirie - Bâtiments - Éclairage Public
- Commission 5 - Environnement - Déchets - PCAET - GEMAPI
- Commission 6 - Commission Culture - Tourisme - Sports

Considérant que ces commissions thématiques sont composées de dix à douze membres maximum, conseillers communautaires titulaires et suppléants.

Considérant que chaque Conseiller communautaire ne peut être membre que d'une seule commission.

Considérant que les commissions thématiques sont chargées d'étudier les questions soumises au Conseil communautaire et rendent des avis sur les projets de délibérations.

Vu la délibération CC\_2020\_137 du Conseil communautaire en date du 28 septembre 2020 relative à la désignation des conseillers communautaires au sein des commissions thématiques.

Vu la délibération CC\_2021\_037 du Conseil communautaire en date du 6 avril 2021 relative à la modification des commissions thématiques afin d'installer Madame Gilda GRIVON.

Vu la délibération CC\_2022\_208 du Conseil communautaire en date du 14 novembre 2022 relative à la modification des commissions thématiques afin d'installer Monsieur Luc WIBAUX.

Vu la délibération CC\_2022\_235 du Conseil communautaire en date du 12 décembre 2022 relative à la modification des commissions thématiques afin d'installer Madame Stéphanie DUFERMONT.

Vu la délibération CC\_2023\_026 du Conseil communautaire en date du 12 décembre 2022 relative à la modification des commissions thématiques afin d'installer Madame Anne WAUQUIER et Monsieur Guillaume LABARRE.

Vu la délibération CC\_2023\_136 du Conseil communautaire en date du 3 juillet 2023 relative à la modification des commissions thématiques afin d'installer Monsieur Guillaume FLUET pour la commune de THUMERIES, et Mesdames Cathy POIDEVIN et Evelyne DHELIN pour la commune de CAMPHIN-EN-CAREMBAULT.

S'agissant de la commune de SAMEON, Madame Nathalie DEBIEVE, jusqu'à présente conseillère communautaire suppléante, est membre de la commission n°6.

Il convient d'installer Monsieur José DUHAMEL, nouveau conseiller communautaire suppléant pour la commune de SAMEON au sein d'une commission thématique. Il a souhaité siéger au sein de la

commission n° 4.

Où l'exposé de son Président,  
APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

**DECIDE (par 46 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 46 VOTANTS) :**

- *D'installer Monsieur José DUHAMEL au sein de la commission thématique n° 4.*

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.  
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président,

**Luc FOUTRY**

Signé électroniquement par : Luc F  
Date de signature : 20/12/2023  
Qualité : PRESIDENT



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2023_271
Objet :	<b>Modification de la composition des commissions thématiques pour la commune de SAMEON</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-20 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3 - Designation de représentants
Identifiant unique :	059-200041960-20231220-CC_2023_271-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200041960-20231220-CC_2023_271-DE-1-1_0.xml	text/xml	908 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : acte.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20231220-CC_2023_271-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	144.6 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	20 décembre 2023 à	Dépôt dans un état d'attente
Posté	20 décembre 2023 à 16h43min43s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Fany DUQUENNE
En attente de transmission	20 décembre 2023 à	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 décembre 2023 à	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 décembre 2023 à 17h03min17s	Reçu par le MI le 2023-12-20